

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Hainaut

Jardin Privé « Résidence de l'air de Paix » à Colfontaine

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Jardin Privé « Résidence de l'air de Paix » à Colfontaine*

Nom du jardin	Jardin Privé « Résidence de l'air de Paix » à Colfontaine
Nom ancien	Maison directoriale de la société anonyme de Charbonnage d'Hornu et Wasmes
Date de création	milieu du XIX ^e siècle ; 1900 et 1905
Province	Hainaut
Arrondissement	Mons
Commune	Colfontaine
Coordonnées	rue Potresse, 2 ; 7340, Wasmes
Localisation	Latitude : 50.4250451 Longitude : 3.84205989999981

Historique

Dès le début du XIX^e siècle, l'ancien domaine des seigneurs de Boussu est progressivement réduit par des ventes successives de terrains acquis pour l'établissement de charbonnages. Selon un acte du 31 janvier 1842, l'indemnité perçue couvrait la perte « d'arbres fruitiers, forestiers et d'agrément, taillis haies, plantations d'asperges ; murs de clôture, de la melonnière et des couches ; dépréciation des parcelles situées au-delà de la ligne ; moins value d'une glacière, d'une serre chaude, de deux aubettes et du logement du garde et de la propriété en général ; entrave à la circulation. De plus, l'Etat devra clore le parc par un grillage en fer forgé reposant sur un soubassement en maçonnerie recouvert de tablettes en pierre de taille et l'entretenir ; le cédant conservera le passage actuel par l'entrée principale du parc à pied ou avec chevaux et voitures ». Entre 1841 et 1854, la s.a. des charbonnages d'Hornu et de Wasmes édifie une demeure néoclassique joutée d'un corps de dépendance destinée à loger les directeurs de charbonnage, qui s'y succéderont jusqu'en 1962. Dès cette époque, le bâtiment est agrémenté d'un parc paysager. Entre 1900 et 1905, d'importants travaux de rénovation sont imposés à l'édifice en brique cimentée. C'est probablement à l'occasion de ces rénovations que sont opérés certains changements dans le jardin notamment l'agrandissement conséquent du potager et l'aménagement d'une petite composition régulière à l'arrière de la demeure. Depuis le perron arrière, est tracée une allée rectiligne soulignée de plates-bandes de rosiers et de corbeilles de buis, séparant l'espace potager des parterres de gazon ponctués d'éléments taillés. Depuis cette allée, se dégage une perspective centrée sur un petit bassin circulaire encadré de deux résineux. Au-delà, le parc paysager est maintenu mais un curieux plan d'eau a été intégré dans la composition. À cette époque, d'autres éléments sont ajoutés : un volume utilitaire de jardin, un kiosque et trois nouvelles serres. Entre 1962 et 1988, une partie de la propriété est laissée à l'abandon. L'importante surface potagère tombe en désuétude tandis que l'angle est du parc paysager se reboise peu à peu à partir de semis naturels. Complété vers 1900 d'une belle collection dendrologique de résineux et de houx, ce jardin constitue un intéressant témoin paysager lié à la prospérité industrielle du borinage au tournant du XIX^e et du XX^e siècle. L'originalité des aménagements et le caractère historique du lieu justifieraient l'application de mesures de protection et de conservation de manière à garantir la pérennité.

Description

Éléments architecturaux : La propriété est cernée par un mur d'enceinte en brique, abaissé dans l'angle nord-ouest où il est surmonté de panneaux grillagés soutenus par de courts piliers en brique cimentée. Au sud, dans l'axe de la façade, le mur est abaissé et surmonté d'une grille finement ouvragée. L'entrée sud-ouest est ponctuée par deux piliers en pierre bleue. Au nord-est, pilier en ciment, vestige d'une ancienne entrée communiquant autrefois avec une zone boisée. À l'ouest et au sud, deux entrées piétonnes sont aménagées dans le mur d'enceinte. À l'est, perpendiculaire à la demeure, deux corps de dépendance en brique cimentée abritent respectivement une ancienne conciergerie accompagnée d'un chenil (contre le mur-pignon sud) et un volume utilitaire de deux niveaux couvert d'une bâtière d'ardoise percée d'une lucarne passante. Au nord-ouest, un kiosque octogonal en bois repose sur un socle de pierre et brique. Les huit panneaux de fermeture décorés de treillage rustique à motifs géométriques sont couverts d'un toit d'ardoises à huit pans. Le sol est pavé de carreaux de ciment blanc échanrés, encadrés aux quatre angles, de petits carreaux bleus posés sur pointe. Le plafond est tapissé d'un palis régulier de rameaux. À proximité, petite chapelle mariale en pierre construite vers 1988. À l'angle nord-est, face à une entrée secondaire, mur en pierre incurvé, adossé à un tertre où figurait autrefois une statue mariale et une petite fontaine.

Éléments mobiliers : Au début de la promenade, le sentier est encadré par deux petites urnes en béton sur socle de même matériau. Dans le jardin, un angelot et deux statues féminines en béton sur socle. Entourant partiellement le plan d'eau, rambardes en fer. Sur les murs des dépendances et sur un des piliers proche du mur-pignon nord du volume d'utilité, éclairage de jardin ancien. Entre les piliers en brique cimentée, petite porte métallique ouvrant sur un ancien poulailler clôturé d'un muret supportant des panneaux grillagés.

Éléments végétaux : Dans ce parc du début du XX^e siècle, deux espèces sont largement représentées en variétés : le cyprès de Lawson (*Chamaecyparis lawsoniana* ; *Chamaecyparis lawsoniana* 'Columnaris' ; *Chamaecyparis lawsoniana* 'Ellwoodii' ; *Chamaecyparis lawsoniana* 'Erecta viridis' ; *Chamaecyparis lawsoniana* 'Fletcheri' ; *Chamaecyparis lawsoniana* 'Triumpf van Boskoop' ; *Chamaecyparis lawsoniana* 'Wissellii') et le houx (*Ilex aquifolium* ; *Ilex aquifolium* 'Jean-Claude van Tol' ; *Ilex aquifolium* 'Aureomarginata' ; *Ilex aquifolium* 'Albomarginata' ; *Ilex aquifolium* 'Bacciflava' ; *Ilex aquifolium* 'Pyramidalis' et *Ilex crenata*). Au sud, dans la cour d'honneur, un beau robinier dépérissant (*Robinia pseudoacacia*), un érable argenté (*Acer saccharinum*), deux marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), deux marronniers à fleurs rouges (*Aesculus x carnea*) et quelques vieux ifs (*Taxus baccata*). Au sud, trois pruniers de Pisard (*Prunus pisardii*), une aubépine Paul Scarlet (*Crataegus oxyacantha* 'Paul Scarlet'), un érable argenté (*Acer saccharinum*), deux hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un tilleul argenté (*Tilia tomentosa*), une cépée d'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), un noyer (*Juglans regia*), un châtaignier (*Castanea sativa*), un cyprès (*Chamaecyparis pisifera*), un épicéa du Colorado (*Picea pungens*), un épicéa commun (*Picea abies*), un sapin (*Abies balsamea* 'Hudsonia') et plusieurs ifs en variété (*Taxus baccata* ; *Taxus baccata* 'Semperurea' ; *Taxus baccata* 'Fastigiata'). Dans l'axe central, marquant les angles des parterres de gazon et le long des sentiers, topiaires de buis taillés en boule (*Buxus sempervirens*). Proche des dépendances, quelques topiaires à deux étages de troène (*Ligustrum vulgare*). À l'est, bordant le mur d'enceinte, alignement de tilleul palissé (*Tilia platyphyllos*) récemment reformé. Les bosquets paysagers et les alignements sont tous constitués de sujets âgés de plus d'un siècle.

Potager : La partie ouest de la propriété est entièrement réservée à des espaces légumiers. Plusieurs serres délimitent des espaces de culture : la première, au sud, s'appuie contre le mur d'enceinte et forme un long couloir en L. À proximité, se tient une ancienne serre chauffée, légèrement enterrée dans le sol. Plus au nord, une serre en L est adossée contre une remise de jardin prolongée d'un mur en brique. À l'ouest, une autre serre dispose d'une chaufferie en sous-sol accessible depuis un escalier extérieur. Prolongeant celle-ci vers le nord, plusieurs couches se succèdent. Des corbeilles en buis encadrent cet espace. La zone à l'est, au-delà du plan d'eau, accueillait probablement un espace fruitier abrité derrière une palissade de tilleul.

L'eau : À l'avant de la propriété, bassin en pierre et brique occupé en son centre par un imposant rocher suant. Au centre du jardin, bassin circulaire animé d'un jet également intégré dans un rocher suant. À l'est, serpente un plan d'eau en béton aux contours souples décrivant un U. Une cloison bétonnée sépare la zone poissonneuse des plantations aquatiques. Des rambardes métalliques suivent de manière discontinue les contours du plan d'eau. Une passerelle en métal et bois à tablier courbe est jetée sur un étranglement. Au nord-ouest, bassin rectangulaire à deux niveaux dont les extrémités sont marquées par de petites rocailleries autrefois animées de jets d'eau.

État de conservation : En 1990, une partie boisée au nord a été expropriée pour la création d'un nouvel axe routier établi sur les fondations d'une ancienne ligne de chemin de fer du XIX^e siècle. L'organisation du jardin et ses divers éléments sont maintenus mais certains accusent aujourd'hui un état de dégradation avancé, résultat d'un abandon prolongé. Ainsi, les serres sont dépourvues de leurs carreaux et la végétation a envahi certaines d'elles. Certains panneaux du kiosque sont en partie démontés. Les bassins de fontaine ne sont plus opérationnels et le long plan d'eau, fissuré, ne retient plus que partiellement l'eau. En 1990, plusieurs beaux sujets se sont couchés lors des tempêtes dont un érable à feuilles de frêne panaché. En octobre 2002, un cèdre de l'Atlas a suivi.

Maintenance : Le jardin bénéficie d'un entretien satisfaisant mais de nombreux éléments présentent un état de dégradation avancé. Des travaux de conservation ont été entrepris depuis la fin des années 1980. Les sentiers de promenade régulièrement empierrés, sont ponctuellement interrompus par le développement des topiaires qui, malgré des soins de taille, atteignent aujourd'hui des dimensions hors normes. Un nettoyage conséquent du plan d'eau et la restauration de sa passerelle permettraient de valoriser cette partie du parc. La suppression du taillis envahissant les différentes serres endiguerait leur processus de détérioration. Un renouvellement de la strate arborée s'avère impératif, tous les grands arbres ayant atteint un âge séculaire.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 54/1

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 45/6 (Saint-Ghislain) Impr. coul. 1896

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 45/6

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 45/6/2

Bibliographie

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Mérite le classement pour : l'ensemble de la propriété.

Publié : oui

Superficie : 1 hectare 67 ares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Didier Hoyos / Odile Moreau

Date de création de la notice : 2002-11-28

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : À la française